

Annexe n° 1

AIDES FINANCIERES ACCORDEES AUX ORGANISMES DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR L'ANNÉE 2011
--

- Le CDAJEP Comité Départemental des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire...	8 000 €
- Le Centre d'Information Jeunesse - CIJ 77 -.....	64 000 €
- Les CEMEA Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active d'Ile de France.....	22 000 €
- La Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels.....	47 000 €
- La Fédération Départementale des Éclaireuses et éclaireurs de France.....	6 000 €
- La Fédération Départementale des Familles Rurales.....	44 000 €
- La FOCEL Fédération des Œuvres Complémentaires à l'École Laïque.....	81 000 €
- La Fédération Départementale des Foyers Ruraux.....	46 000 €
- Léo Lagrange Ile de France.....	8 000 €
- Les FRANCAS de Seine et Marne.....	48 000 €
- L'association Unioniste du ROCHETON – UCJG.....	24 000 €
- Les Scouts et Guides de France.....	21 000 €
- Les Scouts Unitaires de France.....	3 000 €
- L'Union Départementale des MJC Maisons des Jeunes et de la Culture	43 000 €
- L'UFCV Union Française des Centres de Vacances.....	10 000 €

Total des attributions : 475 000 €